

Partage de mes informations



Quelles informations ?

Vos informations personnelles comme vos données de santé qui sont strictement nécessaires dans votre parcours de santé

Comment ?

Entre professionnels :

- téléphone, contacts directs
- espaces numériques sécurisés :
 - Mes Patients (GCS Sara)
 - Messagerie de santé (SISRA)

Avec qui ?

Equipe de soin : professionnels médicaux et médico-sociaux déjà présents dans votre situation.

Notre intervention nécessite le partage de vos données de santé nécessaires à la coordination de votre parcours de soins

Vous avez le droit d'exercer votre droit d'opposition, de rectification, d'effacement de vos données personnelles en envoyant votre demande à **dpo@mrsi.fr** ou à cette adresse :

**16, rue du tour de l'eau
38400 Saint Martin d'Hères**

Contactez nous

Intervention sur toute l'Isère
Contactez l'antenne DAC la plus proche
du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

DAC VISAGE

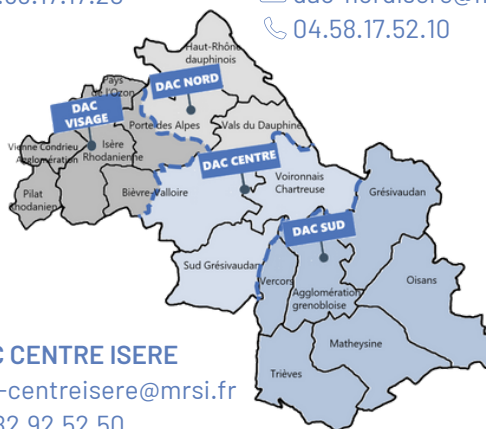
✉ dac-visage@mrsi.fr

☎ 04.58.17.17.20

DAC NORD ISERE

✉ dac-nordisere@mrsi.fr

☎ 04.58.17.52.10



DAC CENTRE ISERE

✉ dac-centreisere@mrsi.fr

☎ 04.82.92.52.50

DAC SUD ISERE

✉ dac-sudisere@mrsi.fr

☎ 04.76.24.90.38



*Vous rencontrez
des difficultés
dans votre
parcours de
santé ?*

**Le DAC a pour vocation
de l'améliorer**



Qui sommes nous ?

Qu'est-ce que le DAC?

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) vous soutient vous, vos proches ou vos aidants, mais aussi les professionnels de santé dans la gestion des parcours de santé "dits" complexes

Nos valeurs et postures

Vous aider à être acteur de votre parcours de santé



Recherche d'un accord entre vos besoins et les attentes des professionnels

Respect du libre choix



Neutralité dans l'accompagnement de votre parcours

Pourquoi nous interpeller ?

Nos Missions

Des actions adaptées à vos besoins comme par exemple :



- Sur vos droits et les aides possibles pour un accompagnement à domicile
- Sur les professionnels, structures les plus adaptés



- Vers les professionnels, structures adaptés à votre besoin
- Faciliter la mise en lien avec ceux-ci



Le DAC intervient sans prendre la place des professionnels impliqués

- Réfléchir ensemble sur vos besoins et vos priorités de santé
- Être à l'écoute de vos proches et de vos aidants
- Prévenir les difficultés du maintien à domicile ou d'une hospitalisation
- Apporter une aide aux professionnels qui vous connaissent déjà et à leur coordination
- Réunir les professionnels autour de votre situation pour en échanger

210 mm



Une équipe composée de différents métiers (infirmiers, psychologues, assistants sociaux, médecins)

Un service gratuit sans carte vitale financement par l'ARS

Visites à domicile si nécessaire

